

Rapport annuel consolidé 2018

Groupe NEOLIFE

Table des matières

1-	États financiers	4
1.1	Bilan consolidé	4
1.2	Compte de résultat consolidé	5
1.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	6
1.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
2-	Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	7
2.1	Présentation du groupe et évolution	7
2.2	Faits marquants de l'exercice	7
2.3	Événements postérieurs à la clôture	12
2.4	Changements de méthodes	12
2.5	Incidence des effets de périmètre	13
3-	Méthodes et principes de consolidation	14
3.1	Principes généraux	14
3.2	Périmètre et méthodes de consolidation	14
3.3	Élimination des opérations internes au groupe	14
3.4	Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse	15
3.5	Règles et méthodes comptables	15
4-	Notes annexes sur les postes du bilan	19
4-1)	Ecart d'acquisition	19
4-2)	Immobilisations corporelles et incorporelles	19
4-3)	Immobilisations financières et titres mis en équivalence	21
4-4)	Stocks et en-cours	22
4-5)	Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	23
4-6)	Trésorerie nette	24
4-7)	Variation des capitaux propres consolidés	24
4-8)	Provisions	25
4-9)	Dettes financières	25
4-10)	Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation	26
5-	Notes annexes sur les impôts différés	28
6-	Notes annexes sur les postes du compte de résultat	29
6-11)	Chiffre d'affaires	29
6-12)	Autres produits d'exploitation	29
6-13)	Achats consommés	29
6-14)	Charges externes	30
6-15)	Impôts et taxes	30
6-16)	Charges de personnel	30
6-17)	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30
6-18)	Produits financiers	31
6-19)	Charges financières	31
6-20)	Produits exceptionnels	31

6-21) Charges exceptionnelles	31
6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	32
7- Autres Informations	33
7-23) Effectifs	33
7-24) Engagements hors-bilan	33
7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes	34
7-26) Rémunération des dirigeants.....	34

1- États financiers

1.1-Bilan consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Capital souscrit non appelé						
Ecart d'acquisition	1					
Immobilisations incorporelles	2	3 180 949	(1 597 470)		1 583 479	1 560 045
Immobilisations corporelles	2	982 054	(609 943)		372 111	476 543
Immobilisations financières	3	57 066			57 066	64 297
Titres mis en équivalence	3					
Actif immobilisé		4 220 069	(2 207 413)		2 012 656	2 100 885
Stocks et en-cours	4	705 375		(89 983)	615 392	727 662
Clients et comptes rattachés	5	634 387		(19 940)	614 447	1 019 609
Impôts différés - actif		723 318			723 318	776 605
Autres créances et comptes de régularisation	5	563 076			563 076	512 506
Valeurs mobilières de placement	6					
Disponibilités	6	358 705			358 705	691 448
Actif circulant		2 984 861		(109 923)	2 874 938	3 727 830
Total Actif		7 204 930	(2 207 413)	(109 923)	4 887 594	5 828 715
Capital					3 447 560	9 229 177
Primes liées au capital					917 244	556 975
Ecart de réévaluation						
Réserves					(589 367)	(6 560 748)
Résultat net (Part du groupe)					(1 858 996)	(2 123 365)
Capitaux propres (part du groupe)	7				1 916 441	1 102 039
Intérêts minoritaires						7 341
Autres fonds propres	8					700 000
Ecart d'acquisition passif	1					
Provisions et impôts différés	8				16 812	14 997
Provisions					16 812	714 997
Dettes financières	9				1 267 510	2 241 920
Fournisseurs et comptes rattachés	10				1 226 792	1 262 635
Autres dettes et comptes de régularisation	10				460 039	499 783
Dettes					2 954 341	4 004 339
Total Passif					4 887 594	5 828 716

1.2-Compte de résultat consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Chiffre d'affaires	11	6 617 804	6 472 162
Autres produits d'exploitation	12	950 452	985 507
Produits d'exploitation		7 568 256	7 457 669
Achats consommés	13	(5 286 926)	(5 141 212)
Charges externes	14	(1 397 130)	(1 757 255)
Impôts et taxes	15	(39 570)	(30 833)
Charges de personnel	16	(1 567 324)	(1 695 961)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(759 730)	(654 932)
Charges d'exploitation		(9 050 680)	(9 280 193)
Résultat d'exploitation		(1 482 424)	(1 822 524)
Produits financiers	18	66	253
Charges financières	19	(89 440)	(149 020)
Résultat financier		(89 374)	(148 767)
Opérations en commun			
Résultat courant des entreprises intégrées		(1 571 798)	(1 971 292)
Produits exceptionnels	20	16 093	23 390
Charges exceptionnelles	21	(159 386)	(8 895)
Résultat exceptionnel		(143 293)	14 494
Impôts sur les résultats	22	(144 817)	(187 365)
Résultat net des entreprises intégrées		(1 859 908)	(2 144 163)
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)			(1 886)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1 859 908)	(2 146 049)
Intérêts minoritaires		(911)	(22 686)
Résultat net (Part du groupe)		(1 858 998)	(2 123 363)
Résultat par action		-0,07	-0,10
Résultat dilué par action		-0,07	-0,09

1.3-Tableau de flux de trésorerie consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Résultat net total des entités consolidées		(1 859 908)	(2 146 047)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	17	593 068	635 537
Variation de l'impôt différé	5	144 817	176 234
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur			
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		53 642	
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE			
Marge brute d'autofinancement		(1 068 381)	(1 334 276)
Dividendes reçus des mises en équivalence			
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)		250 411	(41 473)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)		(817 970)	(1 375 749)
Acquisitions d'immobilisations	2, 3C	(523 998)	(958 914)
Cessions d'immobilisations			13 199
Incidence des variations de périmètre		89 315	
Variation nette des placements à court terme			
Opérations internes Haut de Bilan			
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)		(434 683)	(945 715)
Émissions d'emprunts	9	200 000	670 800
Remboursements d'emprunts	9	(1 036 184)	(722 833)
Dividendes versés des filiales			
Dividendes reçus/versés de la société mère			
Augmentations / réductions de capital	7	1 879 451	2 677 842
Conversions d'OC			
Variation nette des concours bancaires			
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)		1 043 267	2 625 809
Variation de change sur la trésorerie (IV)			
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)		(209 386)	304 345
Trésorerie : ouverture		567 135	262 790
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur			
Trésorerie : clôture		357 749	567 135

La variation du BFR lié à l'activité provient de la diminution de l'ensemble stocks, clients et autres créances (- charges à répartir) et de la diminution de l'ensemble des fournisseurs et autres dettes. Soit en K€ :

Stocks	615	728	-113
Clients	614	1 020	-406
Autres créances	554	501	53
ACTIF CIRCULANT	1 783	2 249	-466
Fournisseurs	1 227	1 263	-36
Autres dettes	460	500	-40
PASSIF A COURT TERME	1 687	1 763	-76
Cession Techlife			140
			-250

1.4-Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2017	9 229 177	556 975	(6 560 748)			(2 123 365)	1 102 040	7 340
Affectation du résultat N-1			(2 123 365)			2 123 365		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	(5 781 617)	360 269	8 093 718				2 672 370	
Résultat						(1 858 996)	(1 858 996)	(911)
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre			1 028				1 028	(6 429)
Autres								
Au 31 décembre 2018	3 447 560	917 244	(589 367)			(1 858 996)	1 916 442	

2- Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

2.1 Présentation du groupe et évolution

Neolife (société consolidante) a été constituée le 1^{er} août 2012 pour une première clôture au 31 décembre 2013. A l'origine, le groupe ne comptait qu'une seule entité, la SA Neolife ayant son siège social en France

Deux filiales ont été créées par la suite :

- Techlife, créée le 17 avril 2014, dont le capital était détenu à 89,11% par Neolife au 31 décembre 2017 et dont les titres ont été cédés le 25 juin 2018 (Cf. §2.2) ;
- La société Neoco (société consolidée), créée le 4 avril 2016, dont 100% de son capital est détenu par Neolife. Les brevets détenus par Neolife ont été transférés à cette nouvelle société.

Le groupe Neolife comprend ainsi deux sociétés au 31 décembre 2018 :

- Neolife au capital social de 3 447 560,30 euros.
- Neoco au capital social de 3 284 000 euros.

Pour information, les comptes semestriels au 30 juin 2018 de TECHLIFE SAS ont servi de base à l'élaboration des comptes consolidés du Groupe.

Les comptes pro-forma n'ont pas été établis du fait de contraintes techniques et de seuil de signification.

Néanmoins, selon les estimations du Groupe, l'impact de la sortie de Techlife du périmètre consolidé :

- Est négatif sur le chiffre d'affaires à hauteur de 300 K€
- Est positif sur le résultat d'exploitation à hauteur de 80 K€

2.2 Faits marquants de l'exercice

Opérations sur le capital

- Suivant décisions du directoire en date du 31 janvier 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital en date du 4 janvier 2018 d'un montant nominal de 39.999,68 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 102.040 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 39.999,68 euros, résultant de la conversion de 4 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 12 janvier 2018 d'un montant nominal de 49.999,99 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 127.551 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 49.999,99 euros, résultant de la conversion de 5 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 25 janvier 2018 d'un montant nominal de 49.999,99 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 127.551 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 49.999,99 euros, résultant de la conversion de 5 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 4 janvier 2018 d'un montant nominal de 49.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 125.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 50.000,00 euros, résultant de la conversion de 5 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 9 janvier 2018 d'un montant nominal de 147.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 375.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 150.000,00 euros, résultant de la conversion de 15 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 11 janvier 2018 d'un montant nominal de 294.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 750.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 300.000,00 euros, résultant de la conversion de 30 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 22 janvier 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 25 janvier 2018 d'un montant nominal de 117.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 300.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 120.000,00 euros, résultant de la conversion de 12 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 30 janvier 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société Alpha Blue Ocean, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - o augmentation de capital en date du 31 janvier 2018 d'un montant nominal de 24.500,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 62.500 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 62.500 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 25.000,00 euros ; et
 - o augmentation de capital en date du 31 janvier 2018 d'un montant nominal de 14.896,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 38.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 190.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 20.900,00 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 28 février 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

- augmentation de capital en date du 2 février 2018 d'un montant nominal de 59.999,91 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 153.061 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 59.999,91 euros, résultant de la conversion de 6 OCA détenues par la société Bracknor Fund Ltd, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 1er février 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 2 février 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 14 février 2018 d'un montant nominal de 19.600,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 50.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 20.000,00 euros, résultant de la conversion de 2 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 20 février 2018 d'un montant nominal de 147.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 375.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 150.000,00 euros, résultant de la conversion de 15 OCA détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 28 février 2018 d'un montant nominal de 60.760,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 155.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la suite de l'exercice de 155.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 62.000,00 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 30 avril 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
- augmentation de capital en date du 16 mars 2018 d'un montant nominal de 59.999,91 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 153.061 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 59.999,91 euros, résultant de la conversion de 6 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 23 mars 2018 d'un montant nominal de 39.999,68 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 102.040 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 39.999,68 euros, résultant de la conversion de 4 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 27 mars 2018 d'un montant nominal de 29.999,76 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 76.530 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 29.999,76 euros, résultant de la conversion de 3 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 28 mars 2018 d'un montant nominal de 19.999,84 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 51.020 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 19.999,84 euros, résultant de la conversion de 2 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 12 avril 2018 d'un montant nominal de 59.999,52 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 153.060 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 59.999,52 euros, résultant de la conversion de 6 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 23 avril 2018 d'un montant nominal de 79.999,36 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 204.080 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 79.999,36 euros, résultant de la conversion de 8 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ; et
 - augmentation de capital en date du 30 avril 2018 d'un montant nominal de 90,94 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 232 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune à la

suite de l'exercice de 1.160 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 127,60 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 6 juillet 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 29.412,54 euros, par voie d'émission de 75.032 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, émises au pair, libérée par compensation de créance ; et
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 26,66 euros, par voie d'émission de 68 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total (prime d'émission incluse) de 30,65 euros, résultant de l'exercice de BSA.

- Suivant décisions du directoire en date du 16 juillet 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital en date de ce jour d'un montant nominal de 99.999,98 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 225.102 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 99.999,98 euros, résultant de la conversion de 10 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ; et
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 96.000,02 euros, par voie d'émission de 244.898 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, émises au pair, libérée par compensation de créance.

- Suivant décisions du directoire en date du 31 juillet 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
 - o augmentation de capital en date de ce jour d'un montant nominal de 199.999,97 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,392 euro, de 510.204 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 199.999,97 euros, résultant de la conversion de 20 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ; et
 - o augmentation de capital d'un montant nominal de 192.000,03 euros, par voie d'émission de 489.796 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,392 euro chacune, émises au pair, libérée par compensation de créance.

- Suivant décision de la collectivité des associés réunie en assemblée générale extraordinaire le 22 août 2018, le capital social a été réduit de 8.411.130,46 euros pour être ramené à 2.878.330,40 euros par imputation sur le compte « report à nouveau » à concurrence de 7.360.391,56 euros et par voie d'affectation à un compte de réserve indisponible pour le solde.

- Suivant décisions du directoire en date du 18 octobre 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

- augmentation de capital en date du 18 septembre 2018 d'un montant nominal de 23.529,40 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,17 euro, de 235.294 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune, représentant un prix de souscription total de 39.999,98 euros, résultant de la conversion de 4 ODIRNANE détenues par la société EHGOS Fund, d'une valeur unitaire de 10.000 euros ;
 - augmentation de capital en date du 02 octobre 2018 d'un montant nominal de 183.010,20 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 1.830.102 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 3.660.204 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 366.020,40 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 30 novembre 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
- augmentation de capital d'un montant nominal de 256.068,20 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 2.560.682 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 5.121.364 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 512.136,40 euros ;
 - augmentation de capital d'un montant nominal de 588,60 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 5.886 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 29.430 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 3.237,30 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 21 décembre 2018, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
- augmentation de capital d'un montant nominal de 102.755,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 1.027.550 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 2.055.100 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 205.510,00 euros ;
 - augmentation de capital d'un montant nominal de 2.153,50 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 21.535 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 107.675 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 11.844,25 euros ;
 - augmentation de capital d'un montant nominal de 1.125,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,40 euro, de 11.250 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 11.250 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 4.500 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2018 est fixé à 3.447.560,30 € et il est divisé en 34.475.603 actions.

Cession des titres de la société TECHLIFE

Le directoire de la Société a procédé à la cession de la totalité des parts détenues dans la société TECHLIFE en date du 25 juin 2018.

L'impact dans les comptes consolidés est une moins-value de 53 K€ constatée en charges exceptionnelles.

Remboursement des OCABSA 2014

Le 29 avril 2014, les fonds gérés par NextStage AM ont souscrit à hauteur de 499 K€ à un emprunt obligataire d'un montant nominal de 599 K€. La date de remboursement prévu était fixée au 29 avril 2018.

Compte tenu des besoins de financement de la forte croissance observée au cours du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2018, NEOLIFE et la société de gestion se sont mis d'accord par avenant afin d'étaler le remboursement de ces OCA jusqu'au mois de mars 2019.

En fin d'année 2018, tous les emprunts obligataires ont été remboursés.

Réduction de capital

Suivant décision de la collectivité des associés réunie en assemblée générale extraordinaire le 22 août 2018, le capital social a été réduit de 8.411.130,46 euros pour être ramené à 2.878.330,40 euros par imputation sur le compte « report à nouveau » à concurrence de 7.360.391,56 euros et par voie d'affectation à un compte de réserve indisponible pour le solde.

Le nouveau nominal de l'action est ainsi de 0,10€.

BSA 2018

Le 03 septembre 2018, des Bons de Souscription d'Actions (BSA) ont été attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires à raison d'un BSA pour chaque action détenue.

Les titulaires des BSA pourront les exercer et ainsi obtenir des actions de NEOLIFE à compter de l'émission des BSA et jusqu'au 31 juillet 2019. La parité d'exercice établit que 2 BSA donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle à 0,20 euro.

L'exercice de la totalité des 28.783.304 BSA émis donnerait lieu à la création d'un nombre maximal de 14.391.652 nouvelles actions, soit une augmentation de capital prime d'émission incluse de 2.878.330 euros.

Au 31 décembre 2018, 10.836.668 BSA 2018 ont été exercés ce qui a donné lieu à la création de 5.418.334 nouvelles actions.

Mise en place d'un contrat d'affacturage

Le 18 mai 2018, la Société a mis en place un contrat d'affacturage sur ses créances domestique et export pour un montant maximal de 800 K€.

Au 31 décembre 2018, le montant des créances cédées au factor s'élève à 510 K€.

Parcours de l'action Neolife sur le marché Euronext Growth Paris

Le cours de l'action est de 0,10€ au 31 décembre 2018, ce qui donne une valorisation boursière de 3,4 M€.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture

Assemblée Générale Mixte du 15 mars 2019

Lors de l'AGM du 15 mars 2019, les actionnaires se sont prononcés en faveur d'une délégation de compétence au directoire à l'effet de décider l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal maximum de 2 M€.

2.4 Changements de méthodes

La réalisation des comptes consolidés au 31 décembre 2018 du groupe Neolife n'a donné lieu à aucun changement de méthode.

2.5 Incidence des effets de périmètre

La société Techlife a été cédée le 25 juin 2018 et ne fait donc plus partie du groupe au 31 décembre 2018.

3- Méthodes et principes de consolidation

3.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a une durée de 12 mois. L'exercice clos le 31 décembre 2017 avait une durée de 12 mois.

Les dates de clôture des exercices comptables des différentes sociétés du groupe sont les suivantes :

- Neolife : 31 décembre 2018
- Neoco : 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés 2017 ont été arrêtés par son Directoire et revus par son Conseil de Surveillance le 29 Mars 2018.

Les comptes consolidés 2018 ont été arrêtés par son Directoire et revus par son Conseil de Surveillance le 5 avril 2019.

3.2 Périmètre et méthodes de consolidation

a) Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation comprend deux sociétés.

Toutes sont intégrées globalement. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable de chaque ligne de participation de la société consolidée, les postes d'actif et de passif correspondants.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	Adresse	Siren
NEOLIFE	IG	100,00	100,00	306 RN 6- Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	753030790
TECHLIFE	IG		89,11	306 RN6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	801787284
NEOCO	IG	100,00	100,00	306 RN6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	819454257

b) Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe Neolife a été modifié au cours de l'exercice 2018 suite à la cession de la société TECHLIFE.

3.3 Elimination des opérations internes au groupe

Les comptes et opérations réciproques entre les différentes sociétés du groupe ont été éliminés. Ces opérations concernent principalement les opérations d'achats et ventes de marchandises entre les sociétés, les prêts de la société mère à sa filiale consolidée ainsi que les opérations de sous-traitance de la filiale consolidée pour le compte de la société consolidante.

La marge interne sur stock n'a pas été éliminée, compte tenu de son caractère non significatif.

3.4 Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse.

Les frais de constitution, d'augmentation de Capital et d'introduction en Bourse des entités consolidées ont été inscrits à l'actif des comptes sociaux des entités concernées, au poste immobilisations incorporelles.

Selon la méthode préférentielle définie par le Règlement CRC 99-02, ces frais sont imputés sur la prime d'émission des titres concernés. Pour rappel, le groupe Neolife avait incorporé la prime d'émission de l'augmentation de capital du 29 avril 2014 au capital social.

3.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en retenant les principes de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes comptables.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société Neolife SA, société tête de Groupe, a été retenue par le Directoire du fait :

- D'un prêt bancaire obtenu de la BPI pour un montant de 250 K€ brut ;
- De l'autorisation accordée par les actionnaires lors de l'AGM du 15 mars 2019 de mettre en place un contrat d'obligations convertibles ;
- Des autorisations de lignes de découverts à hauteur de 0.20 M€ ;
- La réception prévue du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour 0.25 M€ ;
- De la bonne activité du Groupe et du bon fonctionnement du contrat d'affacturage ;
- De la bonne maîtrise des charges d'exploitation.

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leurs dépréciations et le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

▪ Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement :

Le groupe Neolife applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ;
- Sa capacité à utiliser cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en :

- L'activation des dépenses de personnel pour 324 K€.
- L'activation des prestations de recherche et développement pour 257 K€.

Les produits commercialisés et déjà vendus, notamment les gammes Outlife (bardage) et Sunlife (terrasse) sont issus du programme de recherche et développement du groupe.

- Brevets, marques, droits et valeurs similaires :

Ce poste est constitué des licences d'utilisation de logiciels ainsi que les frais de dépôt de brevet.

Les dépenses sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition.

- Autres immobilisations incorporelles :

Ce poste est constitué du site internet et du logo.

- Amortissement des immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de la durée probable d'utilisation par les entreprises :

➤ Frais de développement :	5 ans
➤ Concession brevet, licences :	1 à 3 ans
➤ Brevets et marques :	20 ans
➤ Autres immobilisations incorporelles :	3 à 10 ans

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

➤ Installations générales :	3 à 10 ans
➤ Matériel et outillage :	2 à 8 ans
➤ Matériel de transport :	5 ans
➤ Matériel de bureau, informatique et mobilier :	2 à 5 ans
➤ Mobilier :	3 à 5 ans

▪ Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont soumis à des tests de dépréciation. Si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture, une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

c) Stocks

Les stocks sont valorisés au cout moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks du groupe sont constitués de marchandises et de matières premières.

d) Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante.

e) Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission des emprunts du groupe sont considérés comme des charges à répartir dans les comptes sociaux des entités consolidées concernées. Ces frais sont étalés sur la durée de l'emprunt visé. Aucun retraitement n'est opéré dans les comptes consolidés du groupe Neolife.

f) Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le Règlement CRC 99-02 (§ 300). Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

g) Modalités de calcul du résultat par action

En application de l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables, le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Dans le cas de Neolife, le résultat de base par action faisant apparaître une perte par action, le résultat dilué par action doit être identique au résultat de base par action, conformément à l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables §3.

h) Impôts différés

Le groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

i) Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel ont été évalués pour chacune des sociétés consolidées. N'ayant pas été provisionnés dans les comptes sociaux et seulement mentionnés en engagements hors bilan, ces indemnités sont retraitées dans les comptes consolidés du groupe Neolife et entraîne une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Les engagements concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans, aucune augmentation annuelle des salaires n'a été prise en compte. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle, comprenant le taux d'inflation, s'élève à 2 %. La table de mortalité retenue est la table réglementaire TV 88/90 et le taux de charges sociales patronales retenu est de 50 % pour les cadres et de 40 % pour les employés.

Cette méthode est conforme à la méthode préférentielle énoncée par le Règlement CRC 99-02 sur les comptes consolidés.

j) Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

k) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires provient :

- De la vente d'éléments de construction (principalement des bardages pour le revêtement mural et des lames de terrasse pour les revêtements de sols) produits à partir d'un matériau innovant. Leur reconnaissance en revenu est générée par la livraison des produits ; et
- De la vente de prestations de services relatifs à la pose de ces éléments dont la reconnaissance en revenu est générée en fonction de l'avancement des prestations.

En outre, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la vente de compound (matériau de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profilés. Cette comptabilisation, reflétant la réalité juridique, est reconnue au moment de la livraison des produits.

l) Subvention d'investissement

Selon le bulletin n° 361, octobre 2001, de l'AMF, les subventions d'investissements peuvent être reclassées en compte de régularisation passif (produits constatés d'avance) et reprises au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles sont rattachées.

4- Notes annexes sur les postes du bilan

4-1) Ecart d'acquisition

Il n'y a pas d'écart d'acquisition au 31 décembre 2018.

4-2) Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement						
Frais de développement	2 442 155	3 022 781	580 626			
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	100 821	100 464			(357)	
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	57 704	57 704				
Immobilisations incorporelles en cours	137 523				(2 451)	(135 072)
Avances et acomptes s/immo. incorp.						
Immobilisations incorporelles	2 738 204	3 180 949	580 626		(2 808)	(135 072)
Terrains						
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	841 813	850 901	80 100		(71 012)	
Autres immobilisations corporelles	126 218	131 152	14 144		(9 210)	
Immobilisations corporelles en cours	15 800					(15 800)
Avances et acomptes s/immo. corp.						
Immobilisations corporelles	983 831	982 053	94 244		(80 222)	(15 800)
Immobilisations corporelles et incorporelles	3 722 034	4 163 002	674 870		(83 030)	(150 872)
Dont immobilisations en crédit-bail :						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	50 700					

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement						
Amortissements des frais de développement	(994 428)	(1 489 436)	(495 008)			
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(54 238)	(56 789)	(2 908)		357	
Amortissements droit au bail						
Amortissements fonds commercial						
Amortissements des autres immos incorp.	(45 341)	(51 242)	(5 901)			
Immobilisations incorporelles	(1 094 007)	(1 597 467)	(503 817)		357	
Amort. sur agencements et aménagements de terrains						
Amortissements des constructions						
Amortissements des constructions sur sol d'autrui						
Amortissements install tech. matériel & outil.	(412 547)	(509 579)	(145 628)		48 596	
Amortissements des autres immobilisations corp.	(94 741)	(100 365)	(11 045)		5 421	
Immobilisations corporelles	(507 288)	(609 945)	(156 673)		54 017	
Immobilisations corporelles et incorporelles	(1 601 294)	(2 207 412)	(660 490)		54 374	
Dont immobilisations en crédit-bail :						
Amortissements des immobilisations incorporelles						
Amortissements des immobilisations corporelles	(30 854)					

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations incorporelles	Amortissements des immobilisations incorporelles	Dépréciations des immobilisations incorporelles	Valeur nette
Ouverture	2 738 204	(1 094 007)	(84 151)	1 560 045
Augmentation (Inv,Emp)	580 626			580 626
Dotation		(503 817)		(503 817)
Diminution (Cess, Remb.)	(135 072)			
Reprise			84 151	
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre	(2 808)	357		
Clôture	3 180 950	(1 597 467)		1 583 483

Libellé	Immobilisations corporelles	Amortissements des immobilisations corporelles	Dépréciations des immobilisations corporelles	Valeur nette
Ouverture	983 831	(507 290)		476 540
Augmentation (Inv,Emp)	94 244			94 244
Dotation		(156 673)		(156 673)
Diminution (Cess, Remb.)	(15 800)			(15 800)
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre	(80 222)	54 017		
Clôture	982 053	(609 946)		372 107

4-3) Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts						
Dépôts et cautionnements versés	64 297	57 066			(7 231)	
Immobilisations financières	64 297	57 066			(7 231)	
Actifs financiers	64 297	57 066			(7 231)	

Aucune provision pour dépréciation d'immobilisations financières n'a été constatée.

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations financières	Dépréciations sur immobilisations financières	Valeur nette
Ouverture	64 297		64 297
Augmentation (Inv,Emp)			
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)			
Reprise			
Autres variations			
Effet de change et réévaluation			
Variations de périmètre	(7 231)		(7 231)
Clôture	57 066		57 066

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dépôts et cautionnements versés	57 066			57 066
Créances - Actif immobilisé	57 066			57 066

4-4) Stocks et en-cours

La synthèse des stocks et en-cours est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)			2017 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	30 480		30 480	85 947		85 947
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises	674 895	(89 983)	584 912	661 110	(19 395)	641 715
Stocks et en-cours	705 375	(89 983)	615 392	747 057	(19 395)	727 662

4-5) Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

La synthèse des clients et comptes rattachés, des autres créances et des comptes de régularisation est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)			2017 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	4 580		4 580	4 238		4 238
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	32 122	(19 940)	12 182	10 357	(8 218)	2 139
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	597 685		597 685	1 013 232		1 013 232
Clients et comptes rattachés	634 387	(19 940)	614 447	1 027 827	(8 218)	1 019 609
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	2 300		2 300	3 208		3 208
Créances fiscales hors IS- part < 1an	79 597		79 597	107 030		107 030
Impôts différés - actif	723 318		723 318	776 605		776 605
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1 an	260 080		260 080	259 803		259 803
Autres créances - part < 1an	137 899		137 899	57 463		57 463
Charges à répartir	9 254		9 254	10 312		10 312
Primes sur obligations - part < 1 an				7 890		7 890
Charges constatées d'avance - part > 1an						
Charges constatées d'avance - part < 1 an	73 946		73 946	66 800		66 800
Autres créances et comptes de régularisation	1 286 394		1 286 394	1 289 111		1 289 111
Total	1 920 781	(19 940)	1 900 841	2 316 938	(8 218)	2 308 721

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Total	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes	4 580	4 580		
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	32 122			32 122
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	597 685	597 685		
Clients et comptes rattachés	634 387	602 265		32 122
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	2 300	2 300		
Créances fiscales hors IS- part < 1an	79 597	79 597		
Impôts différés - actif	723 318	13 558	307 660	402 100
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1 an	260 080	260 080		
Autres créances - part < 1an	137 899	137 899		
Charges à répartir	9 254	3 120	5 699	435
Primes sur obligations - part < 1 an				
Charges constatées d'avance - part > 1an				
Charges constatées d'avance - part < 1 an	73 946	73 946		
Créances - Actif circulant	1 286 394	570 500	313 359	402 535
Total Créances	1 920 781	1 172 765	313 359	434 657

4-6) Trésorerie nette

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	691 448	358 705
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Trésorerie active	691 448	358 705
Concours bancaires (trésorerie passive)	124 313	956
Trésorerie passive	124 313	956
Trésorerie à court terme	567 135	357 749
Concours bancaires (dettes)		
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie passive assimilée une dette		
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	567 135	357 749

4-7) Variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2017	9 229 177	556 975	(6 560 748)			(2 123 365)	1 102 040	7 340
Affectation du résultat N-1			(2 123 365)			2 123 365		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	(5 781 617)	360 269	8 093 718				2 672 370	
Résultat						(1 858 996)	(1 858 996)	(786)
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre			1 028				1 028	(6 554)
Autres								
Au 31 décembre 2018	3 447 560	917 244	(589 367)			(1 858 996)	1 916 442	

4-8) Provisions

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites - part > 1 an	14 997	16 812	4 420			(2 605)	
Impôts différés - passif							
Provisions et impôts différés	14 997	16 812	4 420			(2 605)	

La synthèse des postes autres fonds propres, écarts d'acquisition passif et provisions est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Autres fonds propres	Ecart d'acquisition passif	Provisions et impôts différés
Ouverture	700 000		14 997
Dotation			4 420
Reprise	(700 000)		(2 605)
Clôture			16 812

4-9) Dettes financières

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - part > 1 an	695 019			(695 019)			
Emprunts obligataires - part < 1 an							
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 401 261	1 266 080	200 000	(320 312)		(14 869)	
Intérêts courus sur emprunts	21 327	474		(20 853)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	124 313	956		(29 739)		(93 618)	
Concours bancaires (dettes)							
Dettes financières	2 241 920	1 267 510	200 000	(1 065 923)		(108 487)	

Dont immobilisations en crédit-bail :

Dettes financières	27 497	
--------------------	--------	--

Les caractéristiques des emprunts sont récapitulées ci-dessous :

Emprunts existants au 31 décembre 2018									
Prêteur et objet	Montant nominal en €	Taux (hors assu. et garantie)	Date	Durée (et différé d'amortissement)	Garanties	Solde à rembourser au 31/12/18	Part < 1 an	De 1 à 5 ans	Part > 5 ans
HSBC - Filiales	21 000	2,35%	oct-14	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	4 037	4 037		
HSBC - Filiales	39 200	2,35%	oct-14	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	7 543	7 543		
HSBC - Filiales	26 050	2,35%	janv-15	60 mois	Nantissement matériel + garantie BPI 50%	5 502	5 502		
CE - Filiales	100 000	2,50%	févr-15	48 mois	Garantie BPI 50%	10 889	10 889		
CE - BFR	250 000	1,40%	janv-17	48 mois	- Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 60%	137 152	62 784	74 368	
CE - Invest	200 000	1,30%	déc-18	48 mois	Garantie BPI 70%	200 000	44 920	155 080	
HSBC Filiales	219 738	1,60%	janv-17	48 mois	- Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 60%	125 965	57 596	68 369	
BPI - Innovation	500 000	4,52%	mai-15	60 mois (21 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Patrick MARCHE - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%	325 000	100 000	225 000	
BPI - Innovation	250 000	4,68%	févr-16	96 mois (36 mois)	- Garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt Amorçage Investissement à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%	250 000	37 500	200 000	12 500
BPI - Innovation	200 000	4,47%	mars-17	96 mois (36 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Patrick MARCHE et Mme Florence Moulin - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'amorçage à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%	200 000	-	150 000	50 000
Dettes financières de crédit bail									
Total endettement brut au 31 décembre 2018						1 266 080	330 762	872 818	62 500

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 266 080	330 762	872 818	62 500
Intérêts courus sur emprunts	474	474		
Concours bancaires (trésorerie passive)	956	956		
Dettes financières	1 267 510	332 192	872 818	62 500
Dont immobilisations en crédit-bail :				
Dettes financières				

4-10) Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs - part > 1 an		
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 262 635	1 226 792
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 262 635	1 226 792
Dettes sociales - part < 1 an	303 293	213 153
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	49 234	47 318
Autres dettes - part < 1an	122 255	199 567
Produits constatés d'avance - part < 1 an	25 000	
Autres dettes et comptes de régularisation	499 782	460 038

Total	1 762 417	1 686 830
--------------	------------------	------------------

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1 an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 226 792	1 226 792		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 226 792	1 226 792		
Dettes sociales - part < 1 an	213 153	213 153		
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	47 318	47 318		
Autres dettes - part < 1 an	199 567	199 567		
Produits constatés d'avance - part < 1 an				
Autres dettes et comptes de régularisation	460 038	460 038		
Total	1 686 830			

5- Notes annexes sur les impôts différés

Présenté en euro

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	776 604	723 318	(52 076)			1 210	
Impôts différés - passif							
Valeur nette d'impôt différé	776 604	723 318	(52 076)			1 210	
Dont :							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (écritures manuelles)	609 621	546 827	(62 613)			181	
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	4 999	4 707	576			868	
Impôts différés (Elim. des frais d'établissement)	161 984	171 784	9 961			161	
Valeur nette par catégorie	776 605	723 318	(52 076)			1 210	

Les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable. Ils sont essentiellement constitués des retraitements de consolidation sur la plus-value générée en interne de l'opération d'apport de brevets, des frais de constitution, d'augmentation de capital et d'introduction en Bourse.

Les reports déficitaires non reconnus en impôt différé à l'actif du bilan s'élèvent à 9 437 K€ au 31 décembre 2018.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et peuvent être réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

6- Notes annexes sur les postes du compte de résultat

6-11) Chiffre d'affaires

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Ventes de marchandises	6 239 529	5 446 201
Production vendue de biens	(174)	
Production vendue de services	245 341	892 171
Produits des activités annexes	133 108	133 790
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés		
Chiffre d'affaires	6 617 804	6 472 162

6-12) Autres produits d'exploitation

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Production immobilisée activée	580 626	690 835
Subventions d'exploitation	248 130	233 933
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles	84 151	
Rep./Dépr. sur actif circulant	202	
Transferts de charges d'exploitation	33 037	57 054
Autres produits	4 306	3 685
Autres produits d'exploitation	950 452	985 507

Selon le principe de prédominance de la substance sur l'apparence propre énoncé par le Règlement CRC 99-02, le groupe Neolife a décidé d'opter pour la présentation du crédit d'Impôt recherche dans ses comptes consolidés au poste de subvention d'exploitation.

6-13) Achats consommés

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Achats de marchandises	(4 938 249)	(4 547 805)
Achats d'études et prestations de services	(231 008)	(376 245)
Achats non stockés de matières et fournitures	(46 099)	(56 064)
Variation stocks de marchandises	13 785	27 535
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(124 688)	(176 686)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	39 333	(11 947)
Achats consommés	(5 286 926)	(5 141 211)

6-14) Charges externes

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Locations immobilières et charges locatives	(44 776)	(70 287)
Locations mobilières et charges locatives	(86 972)	(93 198)
Autres services extérieurs	(49 070)	(47 637)
Primes d'assurances	(111 328)	(95 222)
Etudes et recherches	(208 770)	(297 356)
Personnel détaché et intérimaire	(5 577)	(115 323)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(496 229)	(549 792)
Publicité, publications, relations publiques	(55 233)	(61 667)
Transport	(188 940)	(191 401)
Déplacements, missions et réceptions	(100 134)	(171 222)
Frais postaux et frais de télécommunications	(23 954)	(25 315)
Frais bancaires	(21 292)	(15 662)
Autres charges externes		(9 630)
Autres charges	(4 855)	(13 543)
Charges externes	(1 397 130)	(1 757 255)

6-15) Impôts et taxes

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Impôts et taxes sur rémunérations	(39 570)	(30 833)
Autres impôts et taxes		
Impôts et taxes	(39 570)	(30 833)

6-16) Charges de personnel

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Rémunérations du personnel	(1 113 427)	(1 226 353)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(453 897)	(469 608)
Autres charges de personnel		
Charges de personnel	(1 567 324)	(1 695 961)

6-17) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. Corp & Incorporelles	(667 707)	(613 398)
Dot./Amt. charges à répartir	(5 092)	(16 813)
Dot/Prov. engagements de retraite	(4 420)	(5 326)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(82 511)	(19 395)
Dotations d'exploitation	(759 730)	(654 931)

6-18) Produits financiers

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Gains de change sur opérations financières		
Autres produits financiers	66	253
Produits financiers	66	253

6-19) Charges financières

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Charges d'intérêts	(81 550)	(104 739)
Pertes de change sur opérations financières		
Autres charges financières		(8 742)
Dot./Amt primes de remb. des obligations	(7 890)	(35 539)
Charges financières	(89 440)	(149 020)

6-20) Produits exceptionnels

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 390
Produits excep. s/ exercices antérieurs		
Produits de cession de titres (conso.)	1 093	
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits de cession d'immo. corp.		
Produits de cession de titres		
Produits de cession d'autres élém. actif		
Subv. invest. virées au résuit, de l'ex.	15 000	20 000
Produits exceptionnels	16 093	23 390

6-21) Charges exceptionnelles

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(17 161)	(8 895)
Charges excep. sur exercices antérieurs		
VNC des titres conso cédés	(53 642)	
VNC des immo. incorp. cédées	(84 000)	
VNC des immo. corp. cédées		
VNC des titres cédés		
+/- value de consolidation		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles	(4 583)	

Charges de fusion		
Incidence des changements de méthode		
Mali provenant du rachat d'actions propres		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées		
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		
Dot. excep. dépr. immo. fin. (impairment)		
Dot. excep./Dépr. actif circulant		
Dotations pour dépréciations exceptionnelles		
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Charges exceptionnelles	(159 386)	(8 895)

6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Présenté en euros

Libellé	2018 (12 mois)	2017 (12 mois)
Impôt sur les bénéfices		
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	(144 817)	(187 365)
Carry-back		
Impôts sur les résultats	(144 817)	(187 365)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Présenté en euros

Résultat avant amrt/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	(17 15 091)
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28,00%
Impôt théorique	480 225
Effets des différences de base	
Effets des différences de taux	(23 225)
Effets des décalages permanents	45 627
Effets des déficits non activés	(647 444)
Ecritures manuelles sur Impôt	

PRODUIT D'IMPOT THEORIQUE	(144 817)
---------------------------	-----------

PRODUIT D'IMPOT REEL	(144 817)
----------------------	-----------

Taux effectif d'impôt	-8,44%
-----------------------	--------

7- Autres Informations

7-23) Effectifs

Libellé	2018	2017
Effectif moyen interne	17	24
Cadres	12	13
Agents de maîtrise et techniciens		2
Employés	5	5
Ouvriers		4
Effectif moyen total	17	24

7-24) Engagements hors-bilan

- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 39 200 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 21 000 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 26 050 euros est garanti par :
 - Le nantissement du matériel financé,
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 500 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 25 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%,
 - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE,
- L'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant nominal de 100 000 euros est garanti par :
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 50%.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :
 - Un dépôt de 10 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
 - Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour amorçage à hauteur de 40%,
 - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%,
 - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE et de Madame Florence MOULIN,
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 219 738 euros est garanti par :
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 60 %.

- L'emprunt souscrit auprès de la banque CE pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 60 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque CE pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 35 %.
 - Une contre-garantie reçue de BPI France Régions à hauteur de 35 %.

7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes

- | | |
|--|--------------|
| - Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : | 25 911 euros |
| - Honoraires facturés au titre d'autre service : | euros |

7-26) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.